



HAL
open science

Des Semences en partage

Elise Demeulenaere, Christophe Bonneuil

► **To cite this version:**

Elise Demeulenaere, Christophe Bonneuil. Des Semences en partage: Construction sociale et identitaire d'un collectif "paysan" autour de pratiques semencières alternatives. *Techniques et culture*, 2011, 57 (2011/2), pp.202-221. 10.4000/tc.5902 . hal-00704163

HAL Id: hal-00704163

<https://hal.science/hal-00704163>

Submitted on 4 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



© J. Bertrand

Élise Demeulenaere & Christophe Bonneuil

CNRS, UMR 7206 Eco-anthropologie-Ethnobiologie

CNRS, Centre Koyré

elise.demeulenaere@mnhn.fr, bonneuil@damesme.cnrs.fr

Techniques & Culture 57, 2011/2: 202 - 221

DES SEMENCES EN PARTAGE

Construction sociale et identitaire d'un collectif « paysan » autour de pratiques semencières alternatives

Depuis près de dix ans, la controverse OGM a fait émerger les semences comme un enjeu majeur dans le monde agricole et a touché, au-delà, de larges publics, y compris urbains. La réglementation semencière française, vécue par de nombreux agriculteurs comme une remise en question de leur liberté à ressemer leur récolte, et ses frictions croissantes avec la thématique émergente de l'érosion de la biodiversité y ont également contribué. En 2003, le Réseau Semences Paysannes (RSP) a vu le jour, afin de revendiquer le droit pour les agriculteurs de cultiver et d'échanger des semences de variétés non inscrites au Catalogue officiel des Obtentions Végétales. Ce mouvement s'appuie sur des agriculteurs qui font leurs semences eux-mêmes à partir de variétés reléguées depuis les années 1950 par le marché et la réglementation. Outre des stratégies originales pour s'approvisionner hors marché, ces choix semenciers requièrent des savoirs spécifiques sur la conservation, la production à la ferme des semences et la conduite agronomique particulière des variétés anciennes. Notre travail vise à analyser les éléments qui soudent la « communauté de pratiques » (Wenger 2005) constituée autour des « semences paysannes ». Pour cela, nous nous sommes concentré depuis 2003 sur un groupe particulièrement actif de ce Réseau constitué autour des céréales panifiables¹.

Dans les années 1960, Henri Mendras faisait remarquer le décès des sociétés paysannes françaises à partir du remplacement des variétés de pays par des variétés hybrides de maïs dans le Béarn, suggérant un lien entre la « fin des paysans » et la perte des savoir-faire et des sociabilités associés à la reproduction du vivant à la ferme (1992 : 365). Pour le sociologue, la diffusion du maïs hybride

(dont les semences sont nécessairement rachetées chaque année) induit en effet une nouvelle organisation du travail (plus individuelle, plus spécialisée et tournée vers le marché), un nouveau référentiel de légitimation pour les agriculteurs (les sciences agronomiques, et non la tradition), et un déplacement des savoirs (d'un savoir sur la nature à un savoir mécanique et gestionnaire). Son analyse nous conduit à nous demander symétriquement si la réhabilitation des variétés anciennes et de leur sélection à la ferme par des producteurs ne participerait pas de la réactivation d'une certaine « identité paysanne », qui reste à préciser.

De nombreux travaux d'ethnologie ont montré combien la maîtrise individuelle ou collective des savoirs relatifs à la conservation, la circulation, la sélection et la production de semences constituaient des enjeux matériels, identitaires et sociaux au cœur de la construction des sociétés paysannes. Certains se sont penchés plus particulièrement sur l'usage identitaire et social des plantes cultivées. Les variétés ou les clones sont en effet utilisés comme un outil de différenciation – les caractères des semences partagées par un groupe social permettant à celui-ci de se démarquer des autres, par une correspondance construite entre catégories de plantes et catégories sociales (Haudricourt 1964). La reproduction du groupe est alors renforcée, voire assurée, par la continuité des « lignées ». Dans la société damganaise (Morbihan) des années 1950 par exemple, les semences de froment circulaient exclusivement par transmission matrilineaire, autant que possible sans « rupture de lignée » (Laligant 2007 : 116). La transmission des semences et des savoirs associée à leur reproduction y dessinait des réseaux privilégiés, et était un marqueur des relations sociales qui fondaient les communautés (Laligant 2007).

La France du XXI^e siècle n'est plus une société paysanne, et l'industrialisation aboutie de l'agriculture a achevé de désenchanter les campagnes et de « rompre les lignées ». Nous faisons cependant l'hypothèse que les charges symbolique et sociale de la semence restent présentes dans les imaginaires collectifs, notamment chez les agriculteurs qui réproouvent les excès de cette industrialisation, et que leur réactivation est au centre d'une contestation du modèle d'agriculture dominant qui cimente des identités nouvelles.

Dans un premier temps, nous rendrons compte des ressorts matériels et idéels qui poussent ces producteurs à se lancer dans une démarche évergivore autour des variétés anciennes. Leur hétérogénéité nous posera la question suivante : « qu'est-ce qui fait tenir le groupe ? » La deuxième partie décrira la genèse du réseau telle que la circulation des semences nous la révèle, et les grands traits qui caractérisent son organisation. En troisième partie, en portant notre attention sur les normes explicites et implicites qui composent l'« économie morale » des transferts de semences (Thompson 1971 ; McGuire 2005 : 139), nous décrirons la nature des relations qui se tissent dans ces échanges et qui soudent le groupe. Nous pourrions alors conclure sur les traits saillants et distinctifs de l'identité « paysanne » en construction².

Les ressorts individuels de la réappropriation paysanne des blés

Le collectif de producteurs de blé auquel nous nous sommes intéressés s'est constitué au confluent d'initiatives individuelles, dont certaines remontent aux années 1970, qui visaient toutes à revisiter, chacune à leur manière, la diversité des variétés de blé non disponibles dans le commerce, qu'elles soient dites « anciennes », « locales », « paysannes » ou « de pays ».

Quelques traits rassemblent les producteurs de blé que nous avons rencontrés : tous des hommes, proches de la Confédération Paysanne (sans y être forcément des militants impliqués), rejetant le « productivisme » et cultivant suivant les principes de l'agriculture biologique (avec ou sans label), parfois inspirés par la biodynamie³. Ils développent souvent plusieurs activités : transformation et vente à la ferme, qui vont de la boulangerie à la fromagerie. Ils diffèrent par d'autres aspects. Ces producteurs sont souvent néo-ruraux, mais pas toujours. Ils ont en général des fermes de petites tailles, mais leur surface varie tout de même entre 2 et 70 ha. Certains s'installent à peine, quand d'autres sont à la retraite. Certains travaillent en couple, d'autres en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC), d'autres seuls. Enfin, ils habitent aux quatre coins de la France. Leurs pratiques, quant à elles, vont de la collection de « variétés historiques », à la sélection par l'agriculteur lui-même de variétés adaptées à son terroir, en passant par la recherche de « variétés de pays » ou par la mise en culture de sélections récentes réalisées pour l'agriculture biologique à partir de « variétés populations ». Nous avons tenté, à partir des récits recueillis, de dresser la palette des motivations rencontrées.

Trouver des variétés adaptées à des besoins spécifiques

Une des constantes dans les modes de culture pratiqués par ces agriculteurs est le faible recours aux intrants chimiques, ce qui conduit les producteurs à rechercher les variétés cultivées avant le développement de l'agrochimie :

Ce qui m'a amené aux variétés anciennes, c'est le constat que les variétés modernes ont été sélectionnées sur des schémas utilisant les engrais chimiques et les produits phyto [...]. Or, en bio, il n'y a ni engrais chimique, ni produit phyto et, selon ma façon de travailler, la plante doit pouvoir se protéger seule et trouver sa nourriture dans l'humus et les reliquats laissés par les cultures précédentes⁴.

L'adoption de modes de culture à faibles intrants a pour deuxième conséquence de remettre au jour l'hétérogénéité des terroirs et des sols qui se retrouve, sinon, dissimulée par l'artificialisation chimique des milieux agricoles. Cela pousse à fouiller dans la diversité des variétés existantes, pour trouver celle qui sera la mieux adaptée. voire, à la faire « évoluer » dans les conditions locales de culture, car :

[...] pour avoir une semence bio, il faut l'adapter au terroir⁵.

Par ailleurs, certains cultivateurs sont impliqués dans des expérimentations sur des modes de culture alternatifs, comme la permaculture, ou l'« agriculture naturelle » théorisée par le japonais Fukuoka (1983). Il leur faut des graines qui lèvent suffisamment vite pour prendre le dessus sur la prairie dans laquelle elles ont été directement semées, ou des variétés « très hiver » dont les besoins en vernalisation empêchent que le blé semé en été ne monte avant l'hiver... autant de qualités que n'ont pas les blés modernes. D'autres agriculteurs rencontrent des contraintes spécifiques à la structure de leur exploitation, qui se reflètent dans leurs choix variétaux. Par exemple, les paysans en polyculture-élevage apprécient les variétés anciennes de céréales pour leurs pailles hautes et abondantes, valorisables en litière et alimentation des animaux. Les paysans-boulangers, qui transforment à la ferme leur blé en pain, sont quant à eux sensibles à la qualité de la mouture, au ressenti lors du pétrissage, aux couleurs et aux arômes, et trouvent des éléments intéressants dans les variétés anciennes.



© C. Bonneuil

Paysan-boulangier au fourneau.
(Fig. 1)

L'enjeu pour ces producteurs est donc d'abord très pragmatique. Dans un contexte où l'industrie semencière ne répond qu'aux standards variétaux de l'agriculture conventionnelle (Bonneuil & Thomas 2009), ils entendent produire eux-mêmes les semences techniquement adaptées à la diversité de leurs pratiques. (Figure 1)

Retrouver une autonomie

Acheter des semences chaque année représente un coût, que certains agriculteurs réduisent en multipliant à

la ferme, durant une saison, les semences achetées – une « liberté » que défend la Coordination Nationale de Défense des Semences Fermières⁶. Les membres du RSP adhèrent à cette volonté d'émancipation financière par rapport aux industries semencières, tout en s'en démarquant :

La CNDSP veut retrouver les semences de ferme, alors que nous, on veut retrouver une autonomie complète sur la semence, c'est-à-dire faire notre propre sélection, et arriver à sélectionner dans les champs⁷.

Cette revendication d'« autonomie » est multiforme. Elle est nourrie par des représentations relatives à l'organisation de la ferme, la biodynamie considérant la ferme comme un « organisme autonome » dans lequel les apports extérieurs ne doivent pas dépasser 20% (Soper 1980 : 22). Une version profane de ce principe s'incarne dans des préoccupations écologiques pour réduire la consommation de ressources naturelles et énergétiques extérieures et relocaliser les activités. Mais plus encore, la recherche d'autonomie prolonge une critique de l'organisation industrielle de l'agriculture, qui, parce qu'elle spécialise les tâches et cloisonne les savoirs, réduit les marges de décision des agriculteurs, et les rend dépendants de systèmes techniques imprégnés des conceptions technicistes et capitalistes de l'agriculture.

Faire ses propres semences participe donc d'un affranchissement technique et financier par rapport au paquet technique de l'industrie semencière « semence + traitement phytosanitaire ». Dans le même temps, les agriculteurs concernés affirment la reconquête d'une connaissance empirique et pratique de la nature et de sa reproduction. Il s'agit de remettre en cause le principe de la délégation de l'innovation aux chercheurs, et de revendiquer que les agriculteurs puissent (re)devenir acteurs de la sélection, rappelant par là que la reproduction du vivant est au cœur de leur métier.

Sélectionner autrement

Cette volonté de reprendre les rênes de la sélection traduit également un regard critique vis-à-vis du paradigme modernisateur de la sélection végétale réalisée au ^{xx}^e siècle : resserrement de l'homogénéité génétique des variétés pour tendre vers le modèle de la « lignée pure », limitation des critères de sélection à quelques caractères liés à la transformation du produit et à la recherche du meilleur rendement en grains en conditions intensives en intrants (Bonneuil & Hochereau 2008), ... L'obligation de respecter les critères de « Distinction, Homogénéité, Stabilité » (DHS) pour toute inscription d'une nouvelle variété au Catalogue officiel apparaît notamment aux agriculteurs du RSP comme contre-nature (Figure 2).

Par ailleurs, toujours selon eux, l'orientation de la sélection est perçue comme complice d'une agriculture antagoniste de la santé des écosystèmes et des consommateurs, et aurait engendré des blés déséquilibrés et malsains (Réseau Semences Paysannes 2008 : 41-43). La dénonciation de la « triple compression » dont souffriraient les variétés modernes témoigne de la cohérence de ces représentations.

Est premièrement dénoncé le rabaissement de la plante vers le sol. La recherche du nanisme (tige courte et rigide) par les sélectionneurs depuis la fin du ^{xix}^e siècle visait en effet à réduire la verse des blés, favorisée par les fumures intensives. Or, les agriculteurs du RSP recherchent des blés hauts. Nous en avons déjà évoqué les raisons techniques. En outre, une valeur positive est attribuée à cette capacité qu'ont les blés anciens à plier au vent sans casser, manifestation visible de leur résilience face à des environnements incertains. Par ailleurs, le raccourcissement de la tige heurte les producteurs bio-

dynamistes, qui classent les plantes alimentaires en fonction de la partie de la plante consommée – fruit, fleur, racine, feuille – et considèrent que le fruit situé à l'apex de la plante se développe d'autant mieux que la plante monte en hauteur. La biodynamie admet enfin que tous les êtres vivants sont mus par des forces « éthériques », émanant du sol, mais ne reconnaît qu'aux plus évolués la capacité d'être influencés par des forces « astrales », découlant du cosmos (Soper 1980 : 22-27). La hauteur du blé est donc signe de bon développement et de noblesse de la plante. Les variétés modernes, naines pour la plupart, apparaissent inversement comme « contre-nature », « bloquées »⁹.



© E. Demeulenaere

« C'est une norme aberrante, cette DHS. Moi j'ai découvert ce truc, c'est stupide, parce que la plante ne peut pas être stable, elle veut toujours évoluer ! »⁸. (Fig. 2)

La compaction de l'épi, recherchée par les sélectionneurs pour en obtenir de plus lourds, apparaît comme un deuxième aspect de la compression des blés. Au contraire, bien des variétés anciennes sont à « épi lâche », ce qui est perçu comme positif, car cela permet la pénétration de la lumière et de l'air au contact des grains. Ce caractère augmente aussi le taux d'allogamie du blé, facteur d'augmentation du brassage génétique.

Enfin, c'est la « compression » du gluten qui est dénoncée. Le gluten, fraction protéique du grain, est composé de gluténines, qui donnent son caractère aéré à la baguette, et de gliadines, sélectionnées pour l'élasticité des pâtes. Les sélectionneurs favorisent depuis un siècle des variétés aux glutens « durs », adaptés aux processus mécanisés de pétrissage. Mais, s'appuyant sur certaines recherches en nutrition et sur les retours directs de leurs clients intolérants aux glutens, les paysans-boulangers du RSP contestent la qualité nutritionnelle et la digestibilité des glutens modernes. Se référant aux positions tenues par certains médecins et parents sur l'effet bénéfique du régime sans gluten sur les enfants autistes¹⁰, quelques-uns concluent à l'existence d'un lien entre la trop grande compression du gluten « en boule » et l'enfant « dans sa bulle ». Les « glutens-bulle » deviennent une métaphore de l'individualisme des sociétés modernes et de l'incapacité à communiquer. En corollaire, le remède, qui n'est pas sans rappeler la « théorie des signatures » selon laquelle la plante porte en elle la signature de la maladie qu'elle soigne (Lieutaghi 1991 : 121), tiendrait dans la consommation de glutens moins repliés sur eux-mêmes.

Dans la conception holiste du végétal portée par la biodynamie, ces trois « compressions » à différentes échelles sont perçues comme faisant système. Ainsi, l'observation de l'épi du blé donne des informations sur l'état de la plante sur pied,

comme sur l'état des glutens. Les blés nains sont plus rigides et :

[...] cette rigidité, on retrouve ça dans la pâte, on retrouve ça dans l'intestin¹¹.

Ce constat implique de reprendre le travail de sélection sur d'autres critères que ceux qui dominent depuis 50 ans, et ce, en repartant des variétés les moins travaillées par les sélectionneurs. (Figure 3)

Établir un rapport de compagnonnage avec les plantes

Au-delà des objectifs poursuivis et des résultats, ce sont aussi les méthodes de la sélection moderne qui sont désavouées : la rationalisation a conduit au durcissement des pressions de



© C. Bonneuil

Portes ouvertes de la collection de Jean-François Berthelot, dans le Lot-et-Garonne

Le collectionneur de blé montre des variétés anciennes, dont on peut apprécier la hauteur, bien supérieure à celle des blés modernes. (Fig. 3)

sélection sur un nombre étroit de caractères de la plante, contribuant à la fabrication de blés « trafiqués »¹². Les variétés anciennes, parce que préservées de ces méthodes perçues comme non respectueuses du vivant, répondent à une quête d'« équilibre ». Pensé en rupture avec l'utilitarisme et le réductionnisme du modernisme, le rapport que cultivent les membres du groupe blé du RSP avec la plante se rapproche d'un « compagnonnage », avec une plante « qui peut devenir source de connaissance du monde et d'inspiration à condition qu'on lui porte une attention amicale et émue » (Lieutaghi 1991 : 190). Ce compagnonnage permet l'intégration de l'expérience sensible et esthétique dans la réappropriation des blés anciens et de pays.

Avant, j'avais réduit mon travail au minimum, juste une variété de blé (ou presque) et un peu de pois ou maïs, pour faire bonne mesure. De quoi gagner ma croûte en en faisant le moins possible, mais sans amour pour mon travail. L'ennui me gagnait. Voir et écouter Jean-François toucher, caresser, ses blés, et en parler avec ses mots si passionnés m'a profondément touché. J'ai pris soudainement la mesure de mon ignorance crasse : je vis et je travaille avec la terre, avec des plantes qui peuvent être belles, saines, pour peu que j'ouvre les yeux, que je laisse mon cœur s'ouvrir à la beauté de ce qui m'entourait de si près. J'ai donc découvert un intérêt pour ces blés anciens, non fixés, laissant une part au hasard¹³.

Mais cette transformation personnelle de l'homme au contact du blé ne peut se faire que si le blé est pleinement accepté, comme une fin et non comme un simple moyen, comme un partenaire avec ses qualités et ses contraintes et non comme un objet manipulable à l'envi. Certains craignent que la plante ne disparaisse dans l'agriculture intensive, où elle n'est plus qu'un élément docile et inerte dans un système de production entièrement rationalisé. Le plaisir de travailler avec des blés anciens leur vient précisément de la difficulté qu'ils rencontrent à cultiver ou transformer ces blés sans un minimum d'ajustements de leurs pratiques culturelles ou boulangères : ils retrouvent des blés qui ont du caractère¹⁴, qui sont récalcitrants aux usages que l'on souhaiterait en faire, qui redeviennent des « plantes-être » et non plus des « plantes-objet » (Lieutaghi 1991)¹⁵. Ils se défont par là d'un idéal de maîtrise de la nature, pour entrer dans une relation d'attachement revendiqué (Latour 2000).

La construction d'un réseau d'échange de semences et de savoirs

La confrontation des initiatives individuelles a lieu pour la première fois lors des « premières rencontres Semences Paysannes », à Auzerville (Haute-Garonne) en février 2003. L'événement est organisé par la Confédération Paysanne et plusieurs associations pour l'agriculture biologique qui souhaitent faire sortir de l'invisibilité les pratiques de production à la ferme des semences. Les porteurs d'alternatives aux semences commerciales, identifiés grâce aux réseaux respectifs des organisateurs et recensés dans une enquête préparatoire, sont invités. À l'issue de la rencontre, le Réseau Semences Paysannes est créé. C'est à cette période que le néologisme « semences

paysannes » apparaît, et que sa signification se stabilise, pour désigner les semences reproduites sur plusieurs saisons à la ferme, issues de variétés de sélection antérieure aux années 1950 ou de « sélection massale »¹⁶ (Demeulenaere & Bonneuil 2010).

Les producteurs de blé décident d'organiser des rencontres régulières, auxquelles sont conviés les chercheurs invités à Auzeville, ainsi que les gestionnaires de la Collection nationale des ressources génétiques de céréales de Clermont-Ferrand. Dans les mois qui suivent, les acteurs s'envoient nombreux lots de semences, échangent leurs points de vue et des conseils. Peu à peu, un réseau d'échange de semences et de savoirs se constitue.

Un réseau de coopération entre agriculteurs, impliquant en marge des chercheurs et des acteurs institutionnels

En 2005, nous avons fait un inventaire systématique des variétés présentes sur les fermes visitées, en relevant par qui et à quelle époque elles avaient été obtenues, et à qui elles avaient été communiquées. De proche en proche, nous avons reconstitué la circulation des lots de semences. Le choix méthodologique sous-jacent à ce suivi était qu'à l'instar des objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique (Vinck 1999), la circulation des semences dessinerait le réseau d'acteurs impliqués, et nous permettrait d'observer certaines de ses caractéristiques organisationnelles.

Il apparaît que le réseau dessiné possède un caractère distribué. Les échanges restent néanmoins plus denses autour du Centre de ressources génétique de Clermont-Ferrand. Si certains producteurs agrègent autour d'eux plus d'échanges, c'est qu'ils sont en mesure de proposer un large choix de variétés en quantité non limitante, ou qu'ils ont acquis une réputation dans un cercle local, relayée par les structures locales de développement rural, de syndicalisme « paysan » ou d'agriculture biologique, ou par des associations nouvellement créées dédiées à la conservation des blés (Touselle, dans le Sud-Est ; Centre Terre d'Accueil et d'étude des Blés anciens, dans le Lot-et-Garonne ; Triptolème, dans l'Ouest, ...).

Cependant, des ponts ont été établis entre régions. Les passionnés de la première heure se sont rencontrés aux rencontres d'Auzeville et entretiennent depuis des relations fortes. Les rencontres nationales régulières permettent également de mettre en lien une palette variée d'acteurs, qui acquièrent ainsi une autonomie par rapport à la dynamique de leur région. C'est ainsi que le Réseau renforce ses « liens faibles » (Granovetter 2000), et permet une circulation aisée des savoirs et des variétés.

La structure distribuée du réseau, dans lequel les chercheurs n'occupent que des positions marginales, est le symptôme d'un refus de la centralisation de la sélection. La forte distribution permet à chacun d'accéder aux ressources propres dont il a besoin (semences, information) tout en limitant les « passages obligés » par des intermédiaires. L'efficacité relationnelle du réseau est à voir à la lumière de l'hostilité qu'il suscite chez les semenciers industriels. Dans le rapport de force qui les oppose au Groupement National Interprofessionnel des Semences et des plants (GNIS), organisme fédérant l'industrie semencière également investi de fonctions de contrôle réglementaire, les animateurs du RSP entendent constituer une structure informelle offrant peu de prise à la répression, susceptible de se démultiplier rapidement, afin que le degré de diffusion des pratiques finisse par opposer une réalité tangible à une réglementation qui apparaîtra dès lors inadaptée.

« La semence, ça regarde tout le monde » : le refus de la spécialisation

Le double statut de donneur et receveur qui caractérise la majorité des acteurs du réseau permet de dégager comme un autre principe fort de l'organisation, le refus d'une division du travail. Pour eux, il ne faut surtout pas reproduire le clivage entre innovateurs, multiplicateurs et usagers qui préside à l'organisation conventionnelle de la filière semence. Il faut au contraire que chacun se lance dans l'apprentissage :

« La semence, ça regarde tout le monde ! »¹⁷

Au début, je me disais que je pourrais profiter du travail que j'avais fait depuis longtemps pour vendre des semences de variétés anciennes, puis je me suis dit que ce n'était pas ça qui m'intéressait, ce qui est intéressant c'est que chacun fasse la démarche¹⁸.

Si des échanges marchands de fort volume ont existé au sein du réseau, ils restent fortement dévalorisés par la plupart de ses membres qui y voient l'ébauche d'une relation marchande et utilitariste à la semence, et le danger d'une spécialisation qui légitimerait le désinvestissement des acheteurs, alors que l'enjeu est de se réappropriier collectivement des savoirs de sélection. Le risque serait d'aboutir à la reproduction à petite échelle de l'organisation de la production semencière industrielle.

Conserver au réseau sa dynamique initiale, le préserver de l'intérieur de dérives en contradiction avec ses fondements éthiques nécessite de la part des acteurs de poser un respect unanime de règles et de valeurs (Figure 4). Les modalités des échanges des semences et des savoirs envisagées dans leur totalité, c'est-à-dire comme une intrication de dimensions économique et matérielle, mais aussi sociale et culturelle, permettent d'en avoir un aperçu.



© C. Bonneuil

Discussion lors des portes ouvertes chez Jean-François Berthelot

Lors des premières rencontres du RSP, la définition des semences paysannes et les modalités des échanges sont largement débattus. (Fig. 4)

L'économie morale au cœur de la circulation des semences

Ni logique marchande, ni circulation libre : la revendication d'échanges socialement contraints

Pour la plupart des personnes engagées dans les échanges de variétés paysannes, la nature de la transaction est identifiée à un « don ». Pour des quantités dépassant quelques kilogrammes, le fournisseur est certes le plus souvent remboursé de ses frais, mais le bilan financier du transfert est neutre ou négatif pour lui, et l'argent versé n'enlève rien à la gratuité du temps investi pour préparer les semences. Surtout, le transfert implique une forme de réciprocité. Il est par exemple indiqué dans les statuts de l'association Touselle que « tout bénéficiaire d'un lot de graine de touselles doit en rendre deux fois la quantité reçue, qui va à son tour bénéficier à de nouvelles personnes intéressées » (Réseau Semences Paysannes 2008 : 82). Dans le sous-réseau grenoblois, si quelqu'un reçoit mais ne rend pas, on ne lui redonnera pas une seconde fois. L'obligation de réciprocité prend cependant des formes et des intensités variables selon les contextes. Pour certains, la transaction implique une relation deux à deux, plus ou moins exclusive, et pour d'autres, une simple adhésion aux règles de la communauté, c'est-à-dire, en corollaire du refus de la spécialisation des tâches, un engagement implicite à donner un jour en retour à quelqu'un d'autre. Dans cette deuxième interprétation, la réciprocité peut être différée, le temps de l'apprentissage, et laisser ouverte la chaîne des échanges (Weber 2000) (Figure 5).

Présentation de variétés anciennes
« Festival agricole »,
organisé par Aspaari, une
association membre du RSP
dans le Morbihan.
(Fig. 5).



© J. Bertrand

sition au caractère anonyme, obligatoire et éphémère des relations engagées dans l'échange marchand tel qu'idéalisé par la théorie économique. Au sein du RSP, au contraire, le lien entre donneur et receveur vise à se renforcer au cours du temps. Il peut prendre parfois la forme de prescriptions, de demandes de conseils, ou d'un suivi mutuel sous la forme d'un partage d'expérience autour de variétés cultivées en commun.

En cherchant à se démarquer de l'échange marchand, les agriculteurs du réseau affirment leur droit à refuser certains échanges. À la liberté de ne plus interagir avec l'autre partie une fois l'échange effectué (logique marchande), ils préfèrent la liberté de choisir avec qui ils s'engagent dans un échange (logique du don, selon Godbout 2000). Ainsi, Untel a refusé de donner des semences à la Chambre d'agriculture de son département, par crainte d'une mauvaise utilisation. Cet argument en faveur d'échanges socialement contraints est un point de divergence avec l'association Kokopelli, qui, au nom d'une biodiversité vue comme bien commun de l'humanité, milite pour une distribution libre des semences. Cela se traduit par des usages différenciés de l'Internet : Kokopelli présente un catalogue sur son site, qui permet de commander en ligne, alors que le site Internet du Réseau Semences Paysannes est dédié à l'argumentaire et à la vie de l'association, et ne dispense en aucun cas du contact direct entre personnes.

Ce caractère « attaché » de l'échange s'oppose donc à la transaction marchande, mais également à l'échange réalisé dans le cadre d'un service public. C'est ce dernier modèle qui structure l'activité du Centre de ressources génétiques de Clermont-Ferrand, dont la mission est de répondre aux demandes d'accès à des échantillons. La première rencontre entre Jean Koenig, l'ingénieur chargé de la Collection, et Jean-François Berthelot, qui apporte des pains en guise de cadeau, témoigne d'un décalage entre ces deux mondes :

Je vais à l'INRA de Clermont sachant même pas s'ils allaient me donner des semences et comment je serai reçu. [...] Plusieurs personnes m'avaient dit « oh, c'est pas facile de sortir des choses de chez eux ! » Moi j'ai dit « bon, j'y vais », parce que c'est quand même mieux le contact comme ça. J'arrive à Clermont, puis Jean me reçoit très simplement. Une fois qu'il m'a écouté, il me dit « qu'est-ce que vous voulez ? » [...] je dis « vous en avez combien ? » ; lui « 8000 ». Il allume l'ordinateur, il fait défiler la liste du catalogue sur l'ordinateur. [...] Il dit « parce que moi, vous voyez, j'ai tout ça, c'est disponible, vous pouvez avoir ce que vous voulez ». Boom ! Alors là, il me surprend complètement, je sais plus trop où j'en suis. [...] Alors, je sors mon bouquin, dans lequel j'avais mis des petits marque-pages aux variétés plus régionales. J'ouvre au premier marque-page, et lui demande « cette variété-là, est-ce que vous l'avez ? – oui, oui, je l'ai... ». J'ouvre au deuxième marque-page : « celle-là ! ». Comme ça 2, 3, 4, 5, 6 fois. Je me disais « il va pas m'en donner d'autres ». Et lui « vous en voulez encore ? »¹⁹.

Cet épisode illustre bien l'écart entre deux économies morales, celle de la prestation gratuite et automatique d'un service public et celle de l'échange socialement contraint, situé dans une communauté de pratiques. Selon Paul Ricoeur (2004), la marchandisation des choses autant que la moralisation du don conduisent à modifier et menacer le rapport à autrui, à l'altérité. Or, les agriculteurs du réseau font un tri dans les personnes avec lesquelles ils veulent interagir. En acceptant le principe d'un traitement différentiel des personnes, ils recréent les conditions essentielles à la reconnaissance d'autrui, à des rapports qui échappent à l'indifférence. L'importance pointée par Ricoeur de valoriser l'altérité des êtres s'applique ici tant aux plantes (à travers le compagnonnage) qu'aux hommes. L'économie morale du RSP valorise ainsi les attachements entre hommes et blés, mais aussi entre hommes, par blés interposés.



© E. Demeulenaere

« La plante enregistre dans sa mémoire ce qu'elle a vécu dans sa vie. Elle transmet l'histoire de la terre²¹. »
(Fig. 6).

L'existence d'un lien interpersonnel préalable aux échanges détermine la circulation effective des semences ; réciproquement, les semences matérialisent et renforcent le lien social :

Moi, quand je passe une variété à des copains, au bout de dix ans, je les encourage à la renommer. C'est plus la même. Mais c'est bien de garder une trace. Par exemple, si c'est la variété « Rapais » que je leur ai passé – c'est un blé, je sais pas trop d'où il vient, mais j'ai de l'affection, c'est pour ça que je l'ai appelé Rapais,

c'est comme ça qu'on interpelle un copain au Brésil... –, ils peuvent la désigner, par exemple, par « Tintin origine Rapais » [...] C'est bien qu'il voyage le blé ; quand on le récupère, il ramène des histoires à la famille²⁰.

La circulation des semences dans le réseau se traduit par leur transformation à travers leur passage de ferme en ferme ou par des changements de noms (Figure 6). Relations sociales et échanges de semences s'interfécondent et se renforcent au point de faire oublier qui de la relation sociale ou de la semence a permis l'échange, qui de l'humain ou du blé transforme l'autre.

« Il faut voir si le receveur est digne... » : une évaluation des hommes par les plantes

Les collectionneurs de variétés paysannes ne donnent donc pas des semences à n'importe qui, seulement aux personnes qu'ils jugent dignes d'en recevoir. C'est le cas lorsqu'ils sentent que leur interlocuteur en fera bon usage, qu'il se laissera apprivoiser par la plante, qu'il prendra le temps de l'observer et de la découvrir. Pour s'en assurer, quelques graines peuvent être cédées, pour un premier essai (Figure 7). Dans un renversement de perspective qui prend à rebours le système national d'évaluation des variétés, l'humain est mis à l'épreuve par la plante, plus que l'inverse. La question n'est pas : « telle variété mérite-t-elle de figurer au Catalogue ? », mais : « le candidat à la culture de variétés anciennes va-t-il réussir à cultiver des variétés qui nécessitent plus d'attention que les variétés conventionnelles » ?

Cette phase initiatique partant sur de petites quantités de graines se justifie également par un impératif de minimisation des risques. Ainsi Jean-François Berthelot conseille-t-il de commencer sur une petite ligne, puis d'accroître la surface progressivement, une fois les exigences agronomiques de celle-ci mieux connues (Figure 8). Une fois que le candidat a tiré une récolte honorable de la petite quantité de semences qui lui avait été confiée,

qu'il s'est montré à l'écoute du végétal et a su adapter ses pratiques de culture, alors il est reconnu comme étant à la hauteur pour recevoir de plus grandes quantités. Sa persévérance témoigne en outre de la force de ses motivations. Ce point n'est pas anodin : avec la crise du modèle agricole productif et l'émergence d'une « économie de la qualité » (Allaire 2002), les variétés anciennes ont un écho de plus en plus fort et attirent désormais des acteurs agricoles de tous horizons (Bonneuil et Thomas 2009). Or, ces « opportunistes »²², qui ne s'engagent pas totalement en acte et en pensée, qui sont dépourvus de « *sincérité et d'amour de la plante* », apparaissent indésirables dans le réseau.

Le temps passé à se laisser apprivoiser par la variété est aussi mis à profit de part et d'autre pour s'apprivoiser mutuellement. Au fur et à mesure des rencontres formelles et informelles, les membres (anciens et aspirants) du réseau apprennent à se connaître, et établissent peu à peu les bases d'une interaction en conformité avec les règles et valeurs internes au réseau.

Des espaces locaux et hiérarchisés au sein du réseau

Puisque l'entrée dans la communauté s'effectue par étapes, le détenteur de nombreuses variétés ne tient pas à rendre toute son activité accessible au tout-venant : des visites sont organisées par les plus grands collectionneurs, certes, mais il subsiste une certaine opacité qui n'est levée que pour les personnes déjà bien impliquées dans la démarche. C'est entre pairs d'égale passion que les variétés les plus « précieuses » s'échangent :

On n'entre pas dans la cour des grands comme ça. Il faut se faire connaître, gagner l'estime²³.

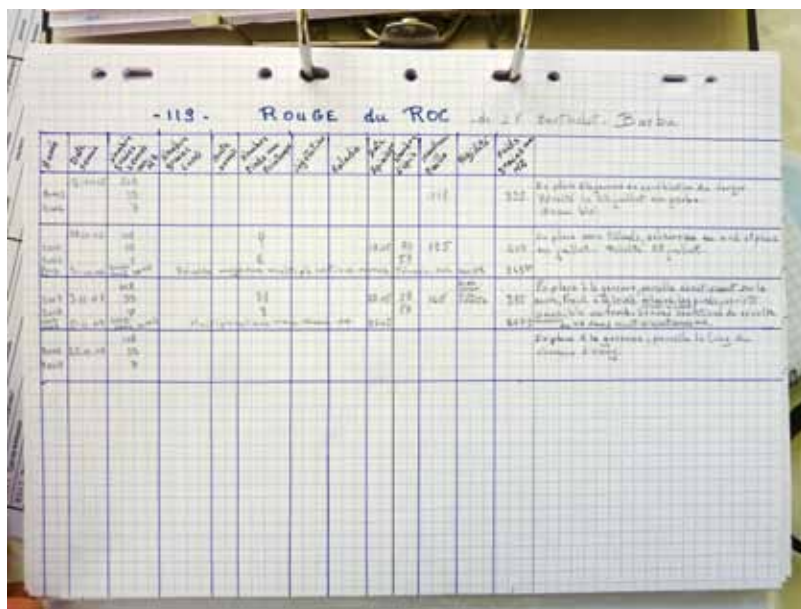
Des hiérarchies implicites s'établissent, suivant plusieurs échelles : le savoir-faire pratique, la capacité à mettre les gens en lien, la richesse effective en variétés (avec une compétition bon enfant entre collectionneurs, dont certains maintiennent jusqu'à 200 variétés), la possession de variétés rares ou possédant des curiosités phénotypiques, l'érudition ou la capacité à raconter des anecdotes sur les variétés, ...

Le caractère subjectif et opaque des relations entrent du coup en tension avec la volonté de rationaliser la circulation des semences, qui pourrait tenter des chercheurs en génétique désireux d'optimiser la conservation à la ferme des ressources génétiques... ou avec la prétention de chercheurs en sciences sociales comme nous à construire une cartographie panoptique de tous les échanges.



© E. Demeulenaere

Bernard Ronot, agriculteur en Côte d'Or, montre les sachets d'échantillons de variétés anciennes qu'il a préparés pour distribution. (Fig. 7)



**Classeur d'observation
de Bernard Ronot**

Page concernant le « Rouge du Roc », une variété sélectionnée et donnée par un autre agriculteur du réseau. Chaque agriculteur a son propre système d'observation et de suivi des variétés. (Fig. 8)

Cette subjectivité entre également en tension avec le projet régulièrement soumis par les animateurs du RSP, de mettre en place un formulaire de convention pour renseigner chaque échange – l'idée étant d'instaurer une transparence horizontale pour que chacun sache quelles ressources sont disponibles chez qui.

Le pluralisme comme principe unificateur ; la biodiversité comme référence commune

Les profils des personnes engagées dans le RSP sont très divers, mais pas question de normaliser les pratiques de sélection, les critères de choix des variétés, les modalités d'échanges entre personnes. La référence récurrente à la biodiversité, outre qu'elle permet au RSP de justifier son action et de rallier nombre d'acteurs (scientifiques ou citoyens) à sa cause, joue en interne un rôle métaphorique, en ce sens qu'elle rappelle à chacun l'importance de reconnaître la diversité des hommes qui composent le collectif et apporte un cadre d'interprétation des différends. Ainsi, à la suite de courriels animés sur la liste de diffusion du Groupe Blé, un membre tente-t-il de ramener la paix en introjectant vers le collectif humain une vision de la biodiversité des blés qui naturalise des valeurs pluralistes :

Sujet : Aurais-je rêvé éveillé d'uniformisation et d'homogénéité ?

Un groupe, c'est comme une population végétale, il est composé d'individus qui sont tous faits pareils, mais qui ne se ressemblent pas. Ce sont la tolérance des idées et des actes, le respect de l'autre et l'acceptation des différences qui en lient ses fondations. Sans ces liants, le groupe se délite et s'effondre.

04/02/2008

Malgré la résistance affichée à l'uniformisation des pratiques, on voit au cours du temps une fixation de règles par l'expérience, notamment en réponse aux épreuves rencontrées par le groupe. Les épidémies de carie (maladie cryptogamique du blé) qui ont sévi aux débuts du réseau, ainsi que les attaques du GNIS pour qui seules les semences certifiées garantissent une qualité « saine, loyale et marchande », ont conduit les agriculteurs à préconiser lors des échanges de semences un traitement systématique contre la carie. Il ne s'agit pas d'une règle explicite, mais d'une attitude de précaution partagée, et encouragée par la circulation d'« historiettes édifiantes » (Auray 2000) sur ceux qui ont tout perdu faute de traitement.

S'il est important pour le RSP de susciter l'adhésion de nouveaux protagonistes, il n'est pas moins crucial que cette communauté de pairs partageant un bien communautaire suivant des règles implicites et peu formalisées, intériorisées dans le « silence des apprentissages » (Auray 2000), veille à trouver un équilibre entre le potentiel de ces forces vives et leur acculturation à l'histoire partagée par les plus anciens.

&

Pour les agriculteurs qui les ont remises en culture dans les années 1970-90, les variétés anciennes ou locales représentaient des opportunités techniques (offrant des possibilités d'adaptation à des besoins spécifiques), un levier politique (reconquérir une autonomie par rapport à l'industrie semencière, critiquer les choix de la sélection moderne), un positionnement ontologique (construire un mode de relation aux plantes qui les prenne en compte en tant qu'êtres). À partir de la création du Réseau Semences Paysannes en 2003, qui met en relation ces personnes jusqu'alors isolées, les semences deviennent aussi les vecteurs d'un réseau de sociabilités privilégiées et particulières.

Malgré la diversité (géographique, sociale, culturelle) de ses membres, ce qui fait tenir le collectif, c'est la médiation d'êtres biologiques transmis dans le cadre de relations interpersonnelles choisies, et ce, dans une situation d'apprentissage collectif autour de la sélection et la reproduction. En tant qu'objet qui circule de ferme en ferme et qui évolue au fur et à mesure de cette circulation (certains phénotypes sont sélectionnés, les génotypes s'adaptent, certains mélanges et croisements sont opérés, les variétés sont rebaptisées), les semences constituent un « objet intermédiaire », qui à la fois coordonne l'action collective et incarne les résultats de cette action (Vinck 1999). Parce qu'elles portent « l'empreinte inventive » (Auray 2000) de ceux qui les ont travaillées (par leur nom, leur composition génétique), qu'elles restent attachées aux personnes et aux lieux, les semences en circulation contribuent à resserrer ce réseau, en l'inscrivant dans un « tissu sans couture » mêlant intimement les histoires des hommes et des blés.

L'engagement dans la sélection à la ferme, qui s'inscrit à la fois dans la continuité revendiquée avec les pratiques des anciens et dans la lignée de leurs variétés végétales, l'affirmation d'un rapport holistique et empathique à la nature, l'inscription dans un réseau social d'interconnaissance constitué de pairs, structurent, au-delà des différences individuelles, une identité de groupe. L'échange des semences ainsi pratiqué constitue l'acte performatif par lequel les producteurs accomplissent et partagent le sentiment d'appartenir au monde « paysan », un monde construit en rupture avec la figure de l'« exploitant agricole », simple maillon d'une filière longue exploitant une nature-objet. En réactivant collectivement des savoirs et des liens sociaux autour de la reproduction du vivant, le RSP convoque une nature-histoire, où le « paysan » accompagne et guide le flux vertical d'engendrement entre générations de plantes cultivées (uniques par infinies modulations), par opposition à une logique industrielle de sérialité dans laquelle les objets d'une série ne sont plus liés entre eux que par « l'équivalence, l'indifférence » (Baudrillard 1976 : 85).

Cependant, la communauté d'appartenance de référence de ces paysans n'a pas pour cadre l'unité géographique le « pays », mais le partage de pratiques et de valeurs particulières. Le collectif est construit en partie sur des groupes locaux certes, mais chacun minoritaire dans son territoire et tissant des ramifications dans une diversité de lieux géographiques et sociaux (en intégrant des chercheurs par exemple), selon une vision dynamique et réticulaire qui transparait dans le choix du premier terme du nom : Réseau Semences Paysannes. Cette reformulation de l'identité paysanne, délibérément hétérogène, fluide, dynamique, fait écho à des pratiques de sélection qui échappent à une vision patrimoniale et fixiste des variétés anciennes : diverses variétés sont mélangées entre elles pour recréer du brassage génétique, des variétés de pays sont cultivées hors de leur lieu d'origine... (Demeulenaere & Bonneuil 2010) illustrant ainsi une nouvelle dimension des correspondances entre traitement des semences et « traitement d'autrui » (Haudricourt 1962). Dans l'usage des semences, le jeu d'« identification » joue pleinement : les variétés qui résultent de ces pratiques sont tout comme les hommes qui les cultivent, hétérogènes et évolutives, ancrées dans une histoire, en lien les unes avec les autres. Ainsi, plus qu'un objet intermédiaire qui structure socialement un groupe et son action, ces semences en partage sont la métaphore filée du collectif qui les cultive. Dans l'expression de « semences paysannes », l'adjectif qualifie finalement autant les semences que les hommes qui les ont modelées.

NOTES

Photo d'ouverture : Discussions entre agriculteurs autour d'une variété ancienne de blé, «festival agricole de Concoret» (Morbihan).

1. Leur nombre est difficile à évaluer, compte tenu de l'éclatement géographique, de l'absence d'organisation formelle centralisant leur activité, et du caractère illégal des échanges de semences de variétés non inscrites au Catalogue. En 2005, nous avons recensé près de 200 personnes lors d'une enquête systématique sur les échanges de semences entre paysans. Depuis, ce nombre est allé croissant.
2. Ces résultats de recherche se fondent sur des enquêtes réalisées auprès de producteurs de blé membres ou sympathisants du Réseau Semences Paysannes (RSP) dans différentes régions françaises. L'observation participante a débuté en 2003. Au printemps 2005, nous avons mené une vingtaine d'entretiens individuels ; par la suite, nous avons suivi de façon plus extensive les rencontres organisées par les associations adhérentes au Réseau (association Touselle, Aspaari, ...) ou par le RSP lui-même.
3. La biodynamie est une application agricole de l'anthroposophie, courant occulte développé par Rudolf Steiner dans les années 1920, inspiré de la botanique romantique et holiste de Goethe.
4. Sébastien, membre de la communauté Longo Maï, Alpes-de-Haute-Provence.
5. Alain Basson, polyculteur-éleveur, Marne. Nous avons gardé avec leur accord les noms des acteurs du réseau qui ont une activité publique ou médiatique.
6. Selon une enquête réalisée par la CNDSP, 55% des exploitants font leurs semences à la ferme « par attachement au principe de liberté ». Voir Synthèse de l'enquête nationale sur les semences de ferme, http://www.semences-fermieres.org/documentation_semences_fermieres_10.php (Consulté le 19 octobre 2011)
7. Guy Kastler, président en 2005 du RSP.
8. Alain Basson, id.

9. Jean-François Berthelot, paysan-boulangier, Lot-et-Garonne.
10. Le sujet est controversé. Cf. « Débat : le régime sans gluten est-il fondé scientifiquement ? », INSERM actualités, n° 199, mai 2006 ; repris dans La Lettre d'Autisme France, n°26, août 2006.
11. J.-F. Berthelot in Delamour 2003.
12. J.-F. Berthelot, id.
13. Vincent Chesneau, paysan-boulangier en reconversion, Vendée.
14. Jean-Pierre Bolognini (éleveur et collectionneur de blé dans la communauté Longo Mai de Treynas, Ardèche) aime « le comportement réfractaire et anti-conformiste » des variétés Saissette (Réseau Semences Paysannes 2008 : 89).
15. Les sociologue et philosophes Jocelyne Porcher, Vinciane Despret ou Florence Burgat, ont écrit de façon similaire sur la disparition de l'animal dans l'élevage industriel.
16. Technique utilisée par les paysans avant la professionnalisation de cette activité, qui consiste à choisir « dans la masse » les épis ou les grains jugés visuellement les plus intéressants.
17. Alain Pommart, paysan-boulangier, Isère.
18. A. Basson, id.
19. J.-F. Berthelot, id.
20. Bertrand Lassaigne, polyculteur, Dordogne.
21. A. Basson, id.
22. Bernard Ronot, polyculteur retraité, Côte d'Or.
23. B. Ronot, id.

RÉFÉRENCES

- Allaire, G. 2002 L'Économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes. *Géographie, Économie, Société* 4 (2) : 155-180.
- Auray, N. 2000 Le Savoir en réseaux et l'empreinte inventive. Des droits coutumiers du gnu au dinosaure de Netscape. *Alice* 3.
- [En ligne], mis en ligne le 1^{er} nov. 2004. URL : <http://multitudes.samizdat.net/Le-savoir-en-reseaux-et-l>. (Consulté le 19 octobre 2010)
- Baudrillard, J. 1976 *L'Échange symbolique et la mort*. Paris : Gallimard.
- Bonneuil, C. & Hochereau, F. 2008 Gouverner le « progrès génétique ». Biopolitique et métrologie de la construction d'un standard variétal dans la France agricole d'après-guerre », *Annales HSS* (6) : 1305-1340.
- Bonneuil, C. & Thomas, F. 2009 *Gènes, pouvoirs et profits. La recherche publique dans les transformations des régimes de production des savoirs en génétique végétale de Mendel aux OGM*. Versailles, Lausanne : Quae, Fondation pour le Progrès de l'Homme.
- Demeulenaere, É. & Bonneuil, C. 2010 Cultiver la biodiversité. Semences et identité paysanne ». In B. Hervieu & al. (dir.) *Les Mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Paris : Presses de Sciences Po, 73-92.
- Demeulenaere, É. & Goulet, F. Du Singulier au collectif. Agriculteurs et objets de la nature dans les réseaux d'agricultures « alternatives », *Terrains & travaux*. (à paraître)
- Fukuoka, M. 1983 *La Révolution d'un seul brin de paille. Une introduction à l'agriculture sauvage*. Paris : Guy Trédaniel, Éditions de la Maisnie.
- Godbout, J. 2000 *L'Esprit du don*. Paris : La Découverte.
- Granovetter, M. 2000 La Force des liens faibles. In *Le Marché autrement : les réseaux dans l'économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 45-74.
- Haudricourt, A.-G. 1962 Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui, *L'Homme* 2 : 40-50.
- 1964, Nature et culture dans la civilisation de l'igname, l'origine des clones et des clans, *L'Homme* 4 : 93-104.

- Laligant, S. 2007 *Un Point de non-retour. Anthropologie sociale d'une communauté rurale et littorale bretonne*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Latour, B. 2000 Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement. In A. Micoud & M. Peroni (dir.) *Ce qui nous relie*. La Tour d'Aigues : Éditions de L'Aube, 189-207.
- Lieutaghi, P. 1991 *La Plante compagne*. Genève : Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.
- McGuire, S. 2005 *Getting genes : rethinking seed system analysis and reform for sorghum in Ethiopia*. Wageningen : Wageningen University.
- Mendras, H. 1992 [1967] *La Fin des paysans*. Arles : Actes Sud.
- Réseau Semences Paysannes (dir.) 2008 *Voyage autour des blés paysans*. Brens : RSP.
- Ricœur, P. 2004 *Parcours de la reconnaissance. Trois études*. Paris : Stock.
- Soper, J. 1980 *Pour comprendre le cours aux agriculteurs de Rudolf Steiner*. Paris : Courrier du Livre.
- Thompson, E.-P. 1971 The Moral economy of the English crowd in the eighteenth century, *Past and Present* 50 : 76-136.
- Vinck, D. 1999 Les Objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales, *Revue française de sociologie* XL (2) : 385-414.
- Weber, F. 2000 Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage, *Genèses* 41 : 85-107.
- Wenger, E. 2005 *La Théorie des communautés de pratique. Apprentissage, sens et identité*. Laval : Presses de l'Université Laval.
- Filmographie
- Delamour, J.-P. 2003 *Semences de Vie*. Film documentaire autoproduit, 85 min.

RÉSUMÉ

Des Semences en partage : construction sociale et identitaire d'un collectif paysan autour de pratiques semencières alternatives. Cet article se penche sur une dynamique portée par des producteurs en France, qui cherchent à réhabiliter la sélection à la ferme à partir de variétés anciennes. Notre travail vise à analyser les éléments qui soudent la communauté de pratiques constituée autour des dénommées « semences paysannes ».

Dans un premier temps, nous rendons compte des ressorts matériels et idéels qui poussent des producteurs de blé à se lancer dans la recherche de variétés anciennes et dans le réapprentissage de techniques de sélection. Pour ces agriculteurs alternatifs cultivant le plus souvent sous le label Agriculture Biologique, les variétés anciennes offrent d'abord des possibilités techniques (une meilleure adaptation à leurs conditions de production). Elles représentent aussi un levier politique (reconquérir une autonomie par rapport à l'industrie semencière) et un positionnement ontologique (construire une relation de compagnonnage avec les plantes). À partir de la création du Réseau Semences Paysannes en 2003, qui met en relation ces personnes jusqu'alors isolées, les semences deviennent aussi les vecteurs d'un réseau de sociabilités privilégiées.

De l'étude du réseau de circulation des semences ressort un fort rejet de la centralisation de l'activité de sélection : « la semence, ça regarde tout le monde ». Dans le même temps, l'économie morale des échanges de semences révèle que tout le monde ne peut pas rentrer dans ce collectif : les nouveaux entrants sont sélectionnés sur leur capacité à se mettre à l'écoute de ces variétés, dans un renversement des épreuves où l'humain est testé par la plante, et non pas l'inverse.

En tant qu'objet qui circule et évolue de ferme en ferme, les semences constituent un objet intermédiaire, qui à la fois coordonne l'action collective et incarne les résultats de cette action. Parce qu'elles portent l'empreinte de ceux qui les ont travaillées, ces semences contribuent à resserrer le réseau, en l'inscrivant dans un tissu sans couture mêlant intimement les histoires des hommes et des blés. La pratique commune de la sélection à la ferme, matérialisée par la circulation physique des semences paysannes, constitue un acte performatif par lequel ces producteurs éprouvent le sentiment d'appartenir à un monde « paysan » construit en rupture avec la figure moderne de l'exploitant agricole.

ABSTRACT

Sharing seeds. The moral economy of a French farmers' collective involved in on-farm conservation and breeding. This article focuses on a network of farmers in France, who aim to re-establish on-farm seed production and plant breeding from heirloom varieties. Our study aims to analyse the elements which concretely bind the community of practice formed around what they literally call 'peasant seeds' (semences paysannes). The following points are addressed in turn: individual motives (technical, political, ethical or spiritual) which push farmers into rejecting the purchase at the cooperative of certified modern variety seeds; the characteristics of the seed exchange network; and finally, the forms of sociability that emerge from seed sharing within this network. The sharing of breeding practices as well as the exchange of 'peasant seeds' forms an operative act, through which producers share the sentiment of belonging to a 'peasant' community (communauté paysanne), built by breaking with modern industrial farming.

MOTS-CLÉS

Semence, identité paysanne, économie morale, communauté de pratique, objet intermédiaire, sélection variétale

KEYWORDS

Seeds, peasant identity, farmers' moral economy, community of practice, intermediary object, on-farm breeding